

DE L'INTERET POUR LES PME D'AVOIR UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

Les dirigeants de PME patrimoniales considèrent que les administrateurs indépendants sont réservés aux ETI ou aux grands groupes. Pour eux, ces administrateurs indépendants sont là pour régler des problèmes de gouvernance conflictuelle en l'absence d'actionnaire majoritaire. De plus, ils pensent que le coût d'un administrateur indépendant est trop élevé pour leur entreprise.

NAI, représentant APIA Normandie, s'est engagé dans une campagne de communication (conférences, dîner-débat, formations, média, ...) pour convaincre ces dirigeants, bien isolés, de l'utilité des administrateurs indépendants.

Les 7 bénéfices véhiculés par NAI (APIA Normandie) sont les suivants :

1. **Vision hors du sérail** : favorise la mise en place de meilleures structures de gestion qui améliore les choix stratégiques
2. **Emulation pour mieux choisir** : l'apport des membres externes permet d'incorporer les risques du marché dans l'évaluation des projets
3. **Rigueur dans la préparation** : afin de faciliter l'explication des écarts au budget
4. **Image de l'entreprise** : la présence d'administrateurs externes ajoute à la réputation de l'entreprise et facilite de précieux contacts
5. **Talents plus complémentaires** : l'expérience et les réseaux des membres du conseil permettent à la PME d'élargir l'univers accessible de compétences souvent complémentaires
6. **Apaisement en dépassionnant les débats** : la présence de plusieurs membres d'une même famille crée souvent un climat d'émotivité qui imprègne les discussions d'affaires
7. **Solitude du dirigeant brisée** : trop souvent seul à prendre les grandes décisions

L'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT EST BIENVEILLANT, IL POSE LES BONNES QUESTIONS, IL A UN RESEAU, IL A DES DOMAINES D'EXPERTISE (DIGITAL, INTERNATIONAL, TRANSMISSION, ...). IL N'EST PAS COMPLAISANT.

Ainsi NAI nourrit une réflexion et une recherche auprès des PME de Normandie :

- Dessiner le conseil en fonction des objectifs poursuivis à un moment donné,
- Chercher des administrateurs ayant un profil répondant à un besoin,
- Rechercher la complémentarité des membres,
- Ni trop de financiers, ni trop de spécialistes du secteur,
- Ne pas craindre la différence,
- Privilégier caractère et compétence /la notion d'indépendance redéfinie,
- Panacher les représentants des actionnaires, les administrateurs indépendants et les représentants des parties prenantes.

Et éviter de chercher des amis, demander par facilité à son conjoint ou ses parents ou encore répliquer le comité exécutif.

Selon NAI, les PME doivent toutefois donner des moyens à ses administrateurs indépendants :

- **Compétence et compréhension** : connaissance profonde des enjeux économiques et stratégiques spécifiques à cette « organisation »
- **Caractère et comportement** : habilité à valoriser le débat qui permet des échanges nets et candides
- **Climat** : favoriser la discussion de fond afin de ne pas être prisonnier d'ordre du jour formel et programmé
- **Compensation** : administrateurs rémunérés à leur juste valeur pour investir le temps nécessaire pour aider l'entreprise à créer une valeur économique

En Normandie, le message commence à passer et par exemple des fonds d'investissements Normands font appel de plus en plus à des administrateurs Normands pour consolider les boards des entreprises dans lesquelles ils investissent

Mais le chemin est encore long !